



## RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2011

Le 16 février s'est tenue dans la salle de conférence n°423 du bâtiment INSAE la première session de la Commission spécialisée du Programme des Enquêtes, des Etudes et du Traitement (CPEET) du Conseil National de la Statistique (CNS) pour l'année 2011.

L'objectif de cette session était de :

- Examiner le rapport des activités menées par le Secrétariat du CNS au cours du deuxième semestre de l'année 2010,
- Faire le point d'exécution du programme annuel des activités statistiques du CNS pour l'année 2010,
- Faire le point de la prise en charge des questions émergentes (Environnement et changement climatique, Exclusion et protection sociale, Géo-information) au niveau des structures sectorielles,
- Examiner le projet de programme annuel des activités statistiques du CNS pour l'année 2011,
- Faire le point des enquêtes et études programmées pour l'année 2011 qui nécessitent l'octroi du visa du CNS,
- Sensibiliser les conseillers à la préparation de l'évaluation à mi-parcours de la mise œuvre de la SNDS,
- Désigner un représentant de la commission au sein du comité ad'hoc de révision de la loi N°99-014 du 12 Avril 2000,
- Désigner un représentant de la commission au sein du comité ad'hoc de réflexion sur l'organisation de la cérémonie de prestation de serment des professionnels de la statistiques.

La liste exhaustive des participants à cette présente session se trouve en annexe du rapport.

### Cérémonie d'ouverture

A l'ouverture de la session la Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche (DCSFR), Madame Victorine MENSAH a souhaité la bienvenue aux conseillers et leur à formuler au nom du DG/INSAE les meilleurs vœux de santé, de paix profonde et de succès pour l'année 2011. Elle a souhaité que l'austérité financière

n'émeuse pas leur ardeur au travail et elle a passé en revue le programme de déroulement des travaux de la session.

Ces travaux ont été dirigés par un présidium statutaire de deux membres composé de :

- 1- Président : Mr BABADJIHOUN Charles du Ministère chargé des Sports,
- 2- Rapporteur : Mr MARTIN Gibril, Conseiller Technique du DG/INSAE.

Le Président de la séance a présenté le projet d'ordre du jour et la plénière l'a validé sans amendements.

### **I-) Présentation du rapport des activités menées par le secrétariat du CNS au cours du second semestre de l'année 2010**

Un représentant du Secrétariat du CNS a présenté le rapport des activités du CNS en trois points à savoir :

- la mise en œuvre des recommandations des dernières sessions des commissions spécialisées,
- les activités de coordination statistique,
- et les activités de formation et de recyclage du personnel des structures membres du CNS.

A l'issue de cette communication, la préoccupation majeure des conseillers concernait le plaidoyer à l'endroit de la Direction Générale du Budget (DGB) pour le financement des activités statistiques des structures membres du CNS. Le Secrétariat du CNS a réitéré son engagement à s'investir pour l'accomplissement de cette activité en s'inspirant de la mise place d'autre fonds comme celui d'aide à la culture.

Les conseillers ont recommandé que le montant de l'enveloppe financière allouée au développement des activités statistiques de chaque ministère soit fixé au niveau du cadrage du budget de l'Etat.

### **II-) Point de l'exécution du programme annuel des activités statistiques du CNS pour l'année 2010**

Un représentant du Secrétariat du CNS a présenté pour chaque structure membre de la CPEET le rapport d'exécution des activités statistiques de l'année 2010. Au terme de cette communication, les conseillers ont actualisé les niveaux d'exécution des activités statistiques de leur structure. Ils ont ensuite réitéré la nécessité d'affecter aux tâches de chaque activité des pondérations afin de faciliter le calcul du taux d'exécution.

### **III-) Point de la prise en charge des questions émergentes au niveau des structures sectorielles**

Aucun des départements ministériels préalablement ciblés pour prendre en charge les questions liées à l'environnement, au changement climatique, à l'exclusion et à la protection sociale n'a pu effectuer l'état des lieux des statistiques concernées. Les conseillers ont alors recommandé que le secrétariat du CNS relance toutes les structures ciblées en leur précisant clairement les objectifs de cet exercice.

#### **IV-) Examen du projet de programme annuel des activités du CNS pour l'année 2011**

Abordant ce point à l'ordre du jour, un représentant du Secrétariat du CNS a présenté le programme annuel des activités statistiques du CNS pour l'année 2011. Certains points de la présentation ont retenu l'attention des conseillers à savoir :

- la vulgarisation et la révision de la loi n°99-014 du 12 avril 2000,
- l'examen des dossiers pour la délivrance des visas,
- la détermination des pondérations affectées aux tâches.

Le Secrétariat du CNS a présenté la nécessité de réviser la loi statistique pour tenir compte de la Charte Africaine de la Statistique en instance de ratification à l'Assemblée Nationale. Dans ce sens, le secrétariat a souhaité que l'article relatif à la procédure de régularisation des opérations statistiques soit retiré de la loi statistique. En effet, cette procédure permet aux requérants d'introduire des dossiers techniques d'études ou d'enquêtes pour la délivrance des visas après les avoir réalisées. Alors, les conseillers ont recommandé que la faisabilité de la mise en veilleuse de cet article soit examinée à l'intérieur du comité à mettre en place pour la révision de la loi statistique.

#### **V-) Point des enquêtes et études programmées pour l'année 2011 qui nécessitent l'octroi du visa du CSN**

Un tour de table devait permettre de recueillir les enquêtes prévues pour l'année 2011 et qui nécessiteront l'octroi du visa du CSN, mais les commissaires de la CPEET ont rappelé que les structures membres du CNS ne représentent qu'une partie des acteurs du Système Statistique National et donc ne pourraient fournir l'entièreté des besoins en délivrance de visas. Ils ont suggéré que le secrétariat initie une approche plus globalisante.

Par ailleurs, les conseillers ont recommandé que les sessions extraordinaires de la CPEET figurent au programme d'activités du secrétariat du CNS et que les membres du CNS se conforment au calendrier préétabli de dépôt des dossiers à étudier lors de ces sessions extraordinaires.

Les conseillers ont recommandé qu'une évaluation financière de l'examen d'un dossier technique d'enquête ou d'étude pour la délivrance du visa du CNS soit faite par le secrétariat du CNS. Ils ont apporté leur approbation à ce que l'incidence financière d'une session extraordinaire de la CPEET pour examen de dossier technique d'enquête ou d'étude soit à la charge du requérant quand la requête parvient en urgence et en dehors du calendrier préétabli par le Secrétariat du CNS.

#### **VI-) Sensibilisation des conseillers à la préparation de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la SNDS**

S'agissant de ce point, le Secrétariat du CNS a rappelé à l'attention des conseillers les cinq (5) axes statistiques contenus dans la SNDS et a sollicité la participation diligente des structures sectorielles pour l'évaluation à mi-parcours de l'exécution de la SNDS. A cet effet, une correspondance sera envoyée aux structures sectorielles suivies d'un questionnaire à renseigner.

## VII-) Désignation des représentants de la commission au sein des comités ad'hoc sur la révision de la loi statistique et sur l'organisation de la cérémonie de prestation de serment

La Directrice de la Coordination Statistique a rappelé les attributions du comité de la révision de la loi statistique et celles du comité des réflexions pour l'organisation de la cérémonie de prestation de serment. Le premier comité sera composé de cinq (5) membres : deux (2) membres de la CNNC, un (1) membre de la CPEET, un (1) membre de CFUCS et un (1) représentant du Secrétariat du CNS. S'agissant du Comité d'organisation de la cérémonie de prestation de serment, il sera aussi composé de cinq (5) membres répartis comme suit : deux (2) membres de la CFUCS, un (1) membre de la CPEET, un (1) membre de la CNNC et un (1) représentant du Secrétariat du CNS.

Ainsi, les commissaires de la CPEET ont désigné :

- M<sup>r</sup> **VIOU Edgard** (DPP/MJLDH) comme le représentant de la CPEET dans le comité chargé de la révision de la loi statistique,
- M<sup>r</sup> **MEDEGAN Codjo Symphorien** (DPP/MDGLAAT) comme le représentant de la CPEET dans le comité chargé des réflexions pour l'organisation de la cérémonie de prestation de serment.

### Questions diverses

Les conseillers ont voulu s'enquérir de l'évolution des travaux du Recensement National de l'Agriculture. Le commissaire représentant la DPP du Ministère chargé de l'Agriculture a affirmé que les décaissements au niveau du Budget National ont connu quelques difficultés du fait de l'austérité financière et qu'un dossier de financement de l'opération par les PTF est en cours de signature. Aussi, le matériel de fourniture et d'équipement payé par les PTF au profit du RNA semble être utilisé à d'autres fins, ce qui n'a pas rencontré l'agrément des PTF. Il importe donc qu'un coordonnateur soit nommé dans les délais impartis pour conduire les opérations.

En outre le Secrétariat a encouragé l'initiative de l'organisation de journées portes-ouvertes au ministère de la Justice.

Enfin une recommandation particulière a été formulée à l'endroit des représentants du Ministère en charge de l'environnement et du Ministère en charge de la protection sociale. La commission recommande que les représentants desdits ministères soient relancés par email et voie administrative en vue de préparer les éléments relatifs aux thématiques les concernant au niveau des questions émergentes.

Fait à Cotonou le 16 Février 2011

La Commission.

## LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure d'origine
01	BELLO Abdou Rafiou	BCEAO
02	BABADJIHOU Charles	MJSL
03	ODJRADO Benoît	DDPD/ATL-LIT
04	MEDEGAN Codjo Symphorien	DPP/MDGLAAT
05	MARTIN Gibril	DG/INSAE
06	SOEDE Michel	DG/INSAE
07	KPATINDE Gérard	DPP/MPDEPP-CAG
08	VIOU Edgard	DPP/MJLDH
09	DOSSOU Sylvestre	DPP/MESRS
10	TOLLEGBE A. Appolinaire	INSAE
11	HODONOU Donatien	DPP/MEE
12	GBAGLO E. Ghislain	DPP/MISP
13	GBAGBA Hippolite	DPP/MCTIC
14	GOGAN Gillis	INSAE
15	MENSAH Victorine	INSAE
16	ADJE S. Rosalie	INSAE
17	KADIRI Ousmane	Chambre d'Agriculture
18	DIDAVI Edgard Yves	MAEP
19	GUEDEGBE Darius	INSAE
20	DAGBA Flavien	DGAE
21	TEKA Cécile	INSAE
22	ABODE Jean-Marie	INSAE